

M. Chatterton: Je voudrais dire ceci. Je suis tout à fait d'accord avec le but que vise le bill présenté par l'honorable député. L'objectif qu'il vise est tout à fait louable. A mon avis, nous devrions peut-être consulter le ministre et celui-ci pourrait peut-être consulter le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Peut-être que cette contribution supplémentaire que le gouvernement fédéral pourrait assumer, pourrait provenir de l'ARDA, par l'entremise de la Direction des affaires indiennes. Ce pourrait être la meilleure solution. Pour en revenir à la question de la mise en valeur régionale, qu'il me soit permis de dire que la situation serait regrettable. Je sais que la commission de planification régionale s'opposerait à ce que le gouvernement fédéral s'occupe directement de l'affaire avec le gouvernement provincial et entreprenne un programme distinct de mise en valeur à l'égard d'une seule petite région, dans le cadre d'une région plus vaste, pour laquelle un programme d'ensemble existe déjà.

Des voix: Aux voix!

Une voix: Enterrez le bill.

M. Chatterton: Les objectifs de ce bill sont louables. Cependant, je suis d'avis qu'on peut les atteindre d'une autre façon par voie d'un accord avec le gouvernement fédéral et d'ententes spéciales avec les provinces.

Une voix: Coulez le bill!

M. Robichaud: C'est la troisième fois que vous dites cela.

M. l'Orateur: A l'ordre! Pour l'édification de certains députés qui ont formulé des observations, je dois dire qu'un certain nombre d'autres membres de la Chambre ont manifesté le désir de prendre la parole à propos de ce bill. Par conséquent, peut-être font-ils un peu de spéculation gratuite.

Une voix: Six heures.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Puis-je demander au leader de la Chambre si le programme des travaux de la Chambre prévu pour lundi et le reste de la semaine, qu'il a annoncé hier soir, est modifié?

L'hon. M. Churchill: Il est peut-être bon que j'en redonne les articles.

L'hon. M. Chevrier: Il serait bon de le faire, en effet.

L'hon. M. Churchill: C'est le même programme. Nous commencerons, lundi, par la résolution concernant la loi sur la réduction des taux de transport des marchandises, le n° 15 du *Feuilleton* d'aujourd'hui. Nous passerons ensuite au bill n° C-59 concernant les ports publics, puis à la résolution inscrite au nom du ministre des Transports concernant la loi sur l'aéronautique.

L'hon. M. Chevrier: De quel numéro s'agit-il?

L'hon. M. Churchill: Il s'agit du n° 23 du *Feuilleton*; puis, nous passerons au n° 29 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir une résolution, également inscrite au nom du ministre des Transports, portant sur un projet d'embranchement au Nouveau-Brunswick. Suivant la coutume, la loi sur la réduction des tarifs-marchandises, celle qui porte sur les ports publics et l'embranchement au Nouveau-Brunswick, serait déferée à un comité. Puis, si nous terminons ces travaux lundi, nous reviendrons au bill n° C-64, concernant la loi sur l'aide à la production de la houille, qui a été présentée l'autre jour.

L'hon. M. Pickersgill: De quel numéro s'agit-il?

L'hon. M. Churchill: Il s'agit du n° 10. Je ne puis annoncer tous les travaux pour la semaine prochaine, mais mardi il est probable que nous commencerons à examiner la résolution concernant l'établissement d'un Office du développement économique de la région de l'Atlantique, soit le n° 26 du *Feuilleton*. A moins que quelque chose d'autre n'intervienne, ce dont je ne sais rien, nous essayerons jeudi de compléter l'étude du bill n° C-87, soit le n° 13 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, portant sur l'établissement d'un Office national d'expansion économique. D'autres articles du *Feuilleton* viendront s'insérer dans notre programme à mesure que la semaine avancera.

(A six heures et trois minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)